



Forte progression des actes antimusulmans en France depuis l'attentat contre Charlie Hebdo

Par [Anthony Torres](#)

Mondialisation.ca, 25 février 2015

wsws.org

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Depuis les attentats contre Charlie Hebdo, la France connaît une forte progression, encouragée par l'hystérie des médias et des politiciens, des actes antimusulmans. La réaction officielle à la fusillade dans les locaux de Charlie Hebdo a incité les forces les plus réactionnaires de la société à passer à l'action.

D'après l'Observatoire national contre l'islamophobie, 116 actes antimusulmans ont été recensés en France depuis le début de l'année 2015, soit plus que sur toute l'année 2014. Ce phénomène s'est fortement accéléré depuis l'attaque contre Charlie Hebdo le 7 janvier. On recense 28 actes contre des lieux de culte musulmans et 88 menaces. Ces chiffres sont en dessous de la réalité, car de nombreux musulmans n'ont pas porté plainte, craignant des représailles.

Les jours suivant l'attentat des frères Kouachi, il y eut à travers la France des actes odieux commis contre les musulmans. La mosquée de Bayonne fut taguée avec les inscriptions «Charlie liberté», «Assassins», et «Sales arabes».

Après une explosion près d'une mosquée au Mans, les policiers ont retrouvé une grenade à plâtre dans l'enceinte du lieu de culte, ainsi qu'une balle ayant traversé l'une des vitres.

Une vitrine kebab jouxtant la mosquée de Villefranche-sur-Saône a été soufflée par une explosion, tandis qu'en Corse, dans la ville de Corte, une tête de sanglier et des viscères ont été accrochées dans la nuit sur la porte d'entrée du lieu de prière musulman.

Des personnes ont aussi été visées physiquement ou intimidées. Un lycéen a été insulté et roué de coups en marge de la minute de recueillement observée au lycée de l'Oiselet à Bourgoin-Jallieu. Dans une rue de Caromb (Vaucluse), une voiture appartenant à une famille musulmane a été criblée de balles, rapporte *Le Figaro*.

L'Etat stimule un climat de crainte et de suspicion envers les musulmans, allant jusqu'à interroger des écoliers dénoncés par leur proviseur ou des tierces personnes.

Le journal *Nice matin* a ainsi révélé que le directeur d'une école de Nice avait signalé un élève de 8 ans à la police après qu'il ait dit « Je ne suis pas Charlie, je suis du côté des terroristes ».

L'enfant a été auditionné deux heures par la police pour « apologie d'acte terroriste », bien que le directeur départemental de la sécurité publique ait déclaré : «Visiblement, l'enfant ne comprend pas ce qu'il a dit. On ne sait pas où il est allé chercher ses propos».

D'après l'avocat de la famille de l'enfant, « l'enfant est poursuivi pour apologie d'acte de terrorisme. C'est écrit noir sur blanc sur le PV que j'ai signé. La police ment ». Il précise également que le père, qui cherchait à calmer l'enfant, est poursuivi pour « intrusion dans l'établissement », et que les parents ont expliqué à leur fils que « le terrorisme, c'est mal » et condamné ses propos.

Selon le Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF), l'enfant, diabétique, a rapporté « la privation de son insuline par le corps enseignant ». Le collectif et l'avocat affirment encore que le directeur de l'établissement aurait lancé à l'enfant, qui jouait dans le bac à sable : « Arrête de creuser dans le sable, tu n'y trouveras pas de mitraillette pour tous nous tuer. ».

Un autre enfant de 9 ans a été inquiété après avoir crié « Allah Akbar, vive le Coran ». Le procureur affirme que « C'est un autre enfant qui vient (le) dire après coup à sa mère qui est l'une des employées de la cantine, qui le dit à la personne qui encadre la cantine, un signalement est rédigé, (...) on prévient la brigade de gendarmerie ».

L'enfant incriminé « répond aux enquêteurs qu'il ne comprend pas, il y a eu un quiproquo entre les deux enfants ». Le procureur ajoute que « les accusations sont sur le plan de la matérialité des faits totalement infondés ».

Surfant sur la progression des actes antimusulmans pour promouvoir leurs programmes réactionnaires, des politiciens de premier plan reprennent à leur compte les préjugés anti-musulmans.

La vice-présidente de l'UMP Nathalie Kosciusko-Morizet a ainsi déclaré « Je vous prends un exemple très concret. A Mulhouse, le maire, qui est un ami, Jean Rottner, me dit que dans sa ville, il y a des dizaines d'enfants qui le matin arrivent tous les jours en retard parce qu'ils sont à la prière, ils sont emmenés à la prière par leurs parents. Et quand leurs parents sont convoqués, parce que les parents sont convoqués, les parents expliquent qu'il y a des autorités religieuses supérieures à tout et supérieures à celles de la République. »

« Je vais être très précise. Aujourd'hui, la moitié des signalements qui sont faits à la protection judiciaire de la jeunesse sont faits par l'Education nationale. Et très souvent, ils sont faits pour des motifs de violence : soupçons d'inceste, maltraitance. ». Elle s'est aussi dite favorable au placement des enfants en dehors de leur famille.

Au PS, l'action du président François Hollande et du premier ministre Manuel Valls n'est guère différente. Ils ont soutenu, au nom de la laïcité, l'interdiction du foulard islamique à l'école et du port de la burqa, invité la dirigeante du FN, notoirement anti-musulman, à l'Élysée à la suite des attentats de janvier, et instrumentalisé la caricature anti-musulmane pour promouvoir leurs interventions militaires en Afrique et au Moyen-Orient. Ils créent activement les conditions de la stigmatisation de la population de confession musulmane.

C'était faire preuve d'un cynisme complet lorsque Hollande avait déclaré le 15 janvier, alors que les actes se multipliaient contre des mosquées ou des personnes de confession musulmane « Nous devons refuser les amalgames et les confusions. Les Français de confession musulmane ont les mêmes droits, les mêmes devoirs que tous les citoyens. Ils doivent être protégés. La laïcité y concourt, elle respecte toutes les religions ».

Le même jour, Valls avait dit « Dans ces moments-là, tout le monde a son importance et je

veux assurer à l'ensemble de nos concitoyens, et notamment à nos compatriotes de confession ou de culture musulmane, qu'ils ont droit à la même protection, à la même protection de leurs lieux de culte ».

Le PS, Hollande et Valls se servent en fait des actes anti-musulmans pour mobiliser les forces de l'ordre, accélérer la mise en place d'un Etat policier et instaurer un climat de peur et d'intimidation dirigé contre tous ceux qui s'opposent à leur politique d'austérité, leur militarisme et leurs aventures impérialistes.

Anthony Torres

La source originale de cet article est wsws.org

Copyright © [Anthony Torres](http://AnthonyTorres.com), wsws.org, 2015

Articles Par : **[Anthony Torres](http://AnthonyTorres.com)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca